

Monsieur Antoine BELLET Directeur Le Domaine Skiable de Valmorel SA La Tour – Bourg Morel Service 73260 VALMOREL

Grand-Aigueblanche, le 11 juillet 2022

Nos Réf: AP/CM 220078

OBJET: Télécabine de Planchamp

Dépôt de dossiers DAET

**AUTORISATION** 

Le Président de la Communauté de Commune des Vallées d'Aigueblanche, André POINTET, soussigné autorise :

- Domaine Skiable de Valmorel S.A.S. représenté par son Directeur Monsieur Antoine BELLET, domicilié « la Tour » 73260 LES AVANCHERS VALMOREL ;
- A déposer une Demande d'Autorisation d'Exécution de Travaux (DAET) dans le cadre de la réalisation du « TCD10 Planchamp » sis sur les parcelles communautaires
  - o section 0D n°693; d'une contenance cadastrale totale de 2320 m²;
  - o section 0D n°694; d'une contenance cadastrale totale de 1375 m²;
  - o section 0D n°695; d'une contenance cadastrale totale de 1470 m²;
  - o section 0D n°709 ; d'une contenance cadastrale totale de 929 m² ;
  - o section 0D n°710; d'une contenance cadastrale totale de 8975 m²;
  - section 0D n°716; d'une contenance cadastrale totale de 21800 m²;
  - o section 0D n°720; d'une contenance cadastrale totale de 25700 m²;
  - o section 0D n°798; d'une contenance cadastrale totale de 971 m²;
  - o section 0D n°820; d'une contenance cadastrale totale de 265 m²;
  - o section 0D n°828; d'une contenance cadastrale totale de 790 m²;
  - o section OD n°841; d'une contenance cadastrale totale de 1342 m²;
  - o section 0D n°843; d'une contenance cadastrale totale de 1540 m²;
  - o section OD n°860; d'une contenance cadastrale totale de 1391 m²;
  - o section 0D n°960; d'une contenance cadastrale totale de 21275 m²;
  - o section 0D n°996; d'une contenance cadastrale totale de 1012 m²;
  - o section 0D n°1133; d'une contenance cadastrale totale de 7249 m²;

L'emprise du projet se définissant 10 m de part et d'autre de la ligne.

 Autorisation de passage, de survol et d'implantation de la télécabine mentionnée cidessus, sur lesdites parcelles. • Autorisation de mettre en place tout dispositif annexe et connexe ayant pour objet d'assurer la signalisation, la sécurité des usagers, la construction, l'entretien et l'exploitation de l'appareil.

Le Président,

André POINTET